

# ACTION URGENTE

**UN CENTRE DES DROITS HUMAINS PERQUISITIONNÉ AU MEXIQUE**  
**Les locaux du Centre des droits humains Juan Gerardi, à Torreón, dans l'État de Coahuila, dans le nord-est du Mexique, ont été perquisitionnés par des soldats et des policiers. Les défenseurs des droits humains qui y travaillent risquent de subir d'autres harcèlements.**

Dans la soirée du 9 février, des soldats ainsi que des policiers fédéraux et de l'État de Coahuila sont arrivés à bord de cinq véhicules au bureau du **Centre des droits humains Juan Gerardi** (*Centro de Derechos Humanos Juan Gerardi*), organisation catholique de défense des droits humains établie dans une église locale, dans la paroisse de San Judas Tadeo, à Torreón. Les agents des forces de sécurité sont entrés dans le bureau sans mandat et ont commencé à interroger deux membres du personnel sur leurs activités. Les militants des droits humains ont répondu aux questions et demandé les motifs de cette descente. Les membres des forces de sécurité ont répondu qu'ils recherchaient de la drogue, sur dénonciation anonyme.

Lorsque les employés ont laissé entendre que les agents devaient demander la permission avant de fouiller la terrasse, un soldat leur a rétorqué : « Vous pensez vraiment qu'on va aller demander la permission... » Les soldats et les policiers ont continué de fouiller les lieux et d'interroger le personnel, demandant si l'un d'entre eux était avocat et pourquoi un centre de défense des droits humains avait son siège dans une église catholique. Ils n'ont rien trouvé. Lorsqu'ils sont partis, les défenseurs des droits humains ont vu des dizaines de soldats et de policiers postés devant le bâtiment.

Le Centre des droits humains Juan Gerardi a déposé plainte en bonne et due forme auprès du Bureau du procureur général de la République (*Procuraduría General de la República*, PGR) et du Bureau du procureur de l'État de Coahuila (*Fiscalía del Estado de Coahuila*). Il a sollicité des mesures de protection auprès de la Commission nationale des droits humains (*Comisión Nacional de los Derechos Humanos de México*, CNDH) et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH). Un responsable militaire a assuré au centre que cette descente de police était une erreur, sans toutefois expliquer pourquoi ni comment les lieux avaient été perquisitionnés. Amnesty International craint que cette intervention ne soit une manière de harceler les membres du personnel de cette organisation en raison de leur travail qui consiste à recenser les atteintes aux droits humains et redoute que ceux-ci ne subissent d'autres actes de harcèlement.

**Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- exhortez les autorités à garantir la sécurité des membres du personnel du Centre des droits humains Juan Gerardi et à mettre en œuvre les mesures de protection qu'ils ont sollicitées ;
- demandez que les autorités civiles mènent dans les meilleurs délais une enquête exhaustive et impartiale sur cette opération et sur les circonstances qui l'entourent, et qu'elles garantissent que les perquisitions soient effectuées sur présentation de mandats obtenus légalement ;
- invitez les autorités à s'assurer que les défenseurs des droits humains soient en mesure de mener leurs activités légitimes sans craindre de représailles.

**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 MARS 2012 À :**

Procureure générale de la République  
 Marisela Morales Ibáñez  
 Av. Paseo de la Reforma 211-213  
 Col. Cuauhtémoc, Del. Cuauhtémoc  
 México D.F., C.P. 06500  
 Mexique  
 Fax : +52 555 346 0908 (insister)  
 Courriel : [mmoralesi@pgr.gob.mx](mailto:mmoralesi@pgr.gob.mx)  
**Formule d'appel : Sra Procuradora**  
**General, / Mme la procureure générale**

Gouverneur de l'État de Coahuila  
 Rubén Moreira  
 Palacio de Gobierno, 1er. Piso Juárez e  
 Hidalgo s/n, Saltillo, C.P. 25000  
 Coahuila  
 Mexique  
 Fax : +52 844 411 8558  
 Courriel : [s.particular@coahuila.gob.mx](mailto:s.particular@coahuila.gob.mx)  
**Formule d'appel : Señor Gobernador, /**  
**Monsieur le Gouverneur,**

**Copie au :**

Centre des droits humains Juan Gerardi  
 Courriel : [dhgerardi-dirreccion@yahoo.com.mx](mailto:dhgerardi-dirreccion@yahoo.com.mx)

**Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques du Mexique dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s) ; adresse(s) ; numéro de fax ; courriel ; formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# **ACTION URGENTE**

## **UN CENTRE DES DROITS HUMAINS PERQUISITIONNÉ AU MEXIQUE**

### **INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Le Centre des droits humains Juan Gerardi est une organisation de défense des droits humains établie dans les locaux d'une église locale, qui entretient de forts liens avec la communauté catholique. Elle apporte son soutien aux victimes d'atteintes aux droits humains et à leurs proches, de toutes confessions religieuses, notamment aux femmes, aux migrants et aux proches de personnes enlevées ou disparues. Torréon est l'une des villes les plus durement touchées par les affrontements entre les cartels de la drogue. Elle abrite une forte présence policière et militaire, et est marquée par un très grand nombre d'homicides, d'enlèvements, de détentions et de raids. Les victimes de violences et d'atteintes aux droits humains n'ont quasiment personne vers qui se tourner. L'insécurité et la violence rendent le travail du Centre extrêmement important, mais font peser sur son personnel des risques de représailles.

Nom : Personnel du Centre des droits humains Juan Gerardi  
Genre h/f : h et f

AU 54/12, index : AMR 41/009/2012, 17 février 2012